

ABONNEMENT UN AN (52) 5 FRANCS
LE FRONDEUR
 15 C^{MES} = LE N^O
 BUREAU RUE DE LA PETITE
 JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS



Qu'est-ce que j'apprends, mille millions de cartouches? Sous prétexte que le
 Gouvernement ne vous donne pas de canons, vous allez en flûter au point
 de vous f... dans la rigole! Sachez qu'on ne rigole pas sous mes ordres et que
 la garde civique Belge ne peut être polonaise. Si je vous repince, je vous
 casse comme verre... tous à la fois. Vous m'avez compris... Allez !!

ABONNEMENTS :

Un an fr. 5 50

Franco par la Poste

Bureaux :

2 - Rue de l'Étude - 12

A LIÈGE

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ANNONCES :

La ligne fr. » 25

RÉCLAMES :

Dans le corps du journal

La ligne » 1 »

On traite à forfait.

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits

LES
Nouveaux Impôts

Contribuables à vos poches !

Vous avez vu le charmant projet d'impôts que le gouvernement a déposé sur le bureau de la Chambre. La Chambre — qui discute parfois pendant quinze jours, à propos de queues de cerises — a voté, provisoirement, avec une rapidité vertigineuse, ce mirifique projet.

Le Sénat l'a voté tout aussi vite — sans rien comprendre, bien entendu — ; le roi a signé la loi au galop, et d'un jour à l'autre, les amateurs de tabacs ont été fumés comme de simples saucissons.

Si le gouvernement savait se montrer aussi expéditif lorsqu'il s'agit de réaliser un progrès, on parlerait moins de réformes, mais on pourrait en accomplir.

Dire qu'un impôt quelconque puisse être agréable à ceux qui en sont frappés, serait mentir comme un simple avocat, triplé d'un arracheur de dent et d'un homme politique, mais enfin, on peut dire qu'il existe des impôts raisonnables.

L'impôt sur le tabac est du nombre.

Le tabac n'est pas un objet de première nécessité. Fumer est une distraction, une distraction dont on se passe peut-être difficilement, mais enfin une distraction ; que ceux qui veulent se distraire de cette façon paient, rien de plus juste. Les cigares, les cigares de luxe, surtout, devraient être particulièrement imposés. Les fumeurs de panatellas à un franc sont généralement assez calés pour donner six sous de plus par cigare, si le prix de celui-ci augmente. Donc cet impôt sur le tabac nous semble on ne peut plus légitime, et nous ne pouvons nous associer aux récriminations des fumeurs frappés par le nouvel impôt.

Mais ce qui est blâmable à tous égards, ce qui est anti-démocratique au suprême degré, c'est l'impôt sur le café.

Le café — à Liège surtout — est la boisson du pauvre. Ceux qui n'ont souvent, pour tout dîner, qu'une croûte de pain, sur laquelle ils étendent un peu de sirop, font passer cet aliment frugal, en buvant une ou deux tasses de café ; les ouvriers qui travaillent en plein air, nos botteresses, les maraichers, puisent dans ce café une bonne part de la vigueur dont ils ont besoin. Tous les pauvres, en un mot, boivent du café, et c'est précisément cette denrée que l'on va frapper. On aurait pu, peut-être, imposer plus fortement les vins de grands crus ; on aurait pu, en tous cas, doubler, tripler l'impôt établi sur les valets de pied, cochers en livrée et, en général, tous les larbins à la solde des gens ayant le sac. Mais ceux-ci sont des électeurs influents dont on a besoin, et on préfère imposer le café, parce que le café, c'est, avant tout, la boisson des pauvres, de ceux qui, ne payant pas 42 francs 32 centimes, ne sont pas électeurs, et n'ont, par conséquent, rien à attendre de nos gouvernants. Car, il faut le dire bien haut, si les ouvriers qui vont se sentir frappés par l'impôt, avaient le droit de suffrag, jamais le gouvernement n'aurait osé proposer le projet de loi voté provisoirement par la Chambre, mercredi dernier.

Les ouvriers le comprendront-ils ?

L'avenir nous l'apprendra.

CLAPETTE.

La brune et la blonde.

Deux moines, chemin faisant,
Se demandaient : « Dans le monde
Lequel est le plus plaisant
D'avoir femme brune ou blonde ? »

— Frère, dit l'un,
Blonde ou brune, c'est tout un,
La couleur ne fait point la femme.
Mais pour résoudre le cas,
La meilleure, sur mon âme,
Est celle qu'on n'a pas. »

La Manifestation Lemonnier

Elle laissera dans les mémoires, et dans les cœurs une impression profonde. Je ne m'étais point trompé en osant la prédire superbe et enthousiaste. Plus d'un, en s'éveillant le lendemain, aura eu un instant l'illusion d'un rêve, d'un rêve émerveille.

Jamais fête ne fut plus fraternelle, oui, fraternelle, c'est le mot. Rien du pénible entrain de commande, mais d'irrésistibles élans spontanés, des explosions. L'injustice faite à l'auteur du *Mort* a été largement réparée. Et connaît-on un second exemple d'une consécration pareille par la plupart des artistes d'un pays à un des leurs, âgé seulement de trente-huit ans ? L'avenir, qui oubliera le couronnement des tzars, se souviendra de cette touchante manifestation où nous avons couronné la seule royauté, celle de l'intelligence.

A cinq heures, plus de cent cinquante personnes étaient réunies, au Grand Hôtel, dans un magnifique salon décoré, pour la circonstance, de peintures de Courbet. Au milieu, se trouvait le buste de Camille Lemonnier.

Les yeux se tournaient, impatients, vers la porte du fond. Enfin, comme un orchestre, dans une pièce voisine, entonnait, un air heureusement choisi, le suave et pénétrant *Où peut-on être mieux* de Grétry, cette porte s'ouvrit et le Maître parut, accompagné de MM. Edmond Picard, Eugène Robert, Georges Rodenbach, Georges Eckhoud, etc. Alors éclatèrent des applaudissements frénétiques, interminables... J'ai rarement ressenti une émotion si vive.

M. Camille Lemonnier est de taille élevée et large d'épaules. Sa figure, de coupe régulière, martiale et bienveillante, apparaît avec une forte moustache sous une abondante chevelure fauve qui retombe, à la Capoul, jusqu'aux sourcils.

Une pensée pieuse avait fait placer, en face de lui, un fauteuil orné de fleurs funéraires, en l'honneur du mystique contemplatif récemment éteint, Octave Pirmez, qui personnifie le côté sentimental, discret, féminin de notre littérature, comme l'auteur du *Mille* en personnifie le côté fougueux, éclatant, masculin.

Le repas fut animé sans cesse par une gaieté cordiale. On se représente la vaste pièce, brillamment illuminée, où les glaces resplendissantes alternaient avec les toiles énergiques et sombres du grand réaliste franc-comtois ; puis la musique, la rumeur des conversations d'où jaillissaient des fusées de rires, le choc des verres, et, dans le fond, entre deux énormes bouquets, la belle tête du Maître.

L'heure des toasts généralement si ennuyeuse, a été solennelle. Seulement deux discours, vingt fois interrompus, l'un de M. Georges Rodenbach, débordant d'admiration attendrie, l'autre de M. Edmond Picard, exprimant une admiration austère ; et, après une réponse élevée du régénérateur de nos Lettres, une fière poésie de M. Emile Verhaeren — voilà tout. Mais quels transports chez ceux que brûle l'amour des arts et de la patrie ! Jamais on n'oublie les larmes versées dans des moments pareils. Puis, les fleurs offertes, les poignées de main, les embrassements et, dans toutes ces effusions, les poitrines qui palpitent. Non, non, jamais on n'oublie cela. Moi, je pensais avec tristesse aux absents.

La fête s'est prolongée jusqu'à neuf heures. On circulait dans les salons. M. Camille Lemonnier, très entouré, causait avec chacun. Ce qui m'a surpris, c'est de trouver l'âme satirique de *Nos Flamands* plein de bonhomie.

Il est enfin parti, l'un des derniers, suivi par tous les regards. Un roulement de voiture... il avait disparu. On a senti un vide, un regret...

Je voudrais bien savoir ce qui s'est passé dans l'âme du puissant écrivain au retour d'un tel triomphe. Il a lutté, bien lutté, sans doute ; mais, si jeune encore, quelle victoire aussi ! Un critique français n'a-t-il pas dit que M. Camille Lemonnier a écrit un des douze romans de ce siècle qui survivront ? Nous le savions, mais il nous est doux de l'entendre affirmer par un Taine. Douze romans — sur des milliers et des

milliers !... Il peut mourir, celui qui en est arrivé là. La sublime maladie de la gloire ne l'aura pas vainement tourmenté.

Le 27 mai 1883 est une date unique dans nos fastes littéraires. Elle a réuni, sauf quelques abstentions regrettables, toute la virilité du pays artistique. De Coster, Octave Pirmez, Caroline Gravière, Joseph Demoulin, d'autres encore, nous ont été enlevés. Mais les jeunes restent, les jeunes résolus à entrer dans la voie ouverte par M. Camille Lemonnier, la seule voie possible : l'étude de la réalité contemporaine et nationale. Mais — et voici la difficulté — chacun doit apporter dans cette étude son idée, sa philosophie, sa conception, sa nature, ses nuances, son parfum, si j'ose ainsi dire. Quelques-uns l'ont déjà fait. L'un d'eux grandira-t-il jamais au niveau de M. Camille Lemonnier ? On n'osera l'affirmer. Attendons. Mais quelles que soient les destinées de notre littérature, on peut prédire que nul ne reprendra mieux que lui avec la plume les traditions de l'exubérante école de nos lumineux peintres coloristes. Il se dresse désormais dans sa gloire avec sa viguerie, son souci d'une forme qui ne transige point avec le pouce national, et son frémissant lyrisme de la couleur : ses images flamboyantes, ses phrases qui allument devant l'imagination la vision des objets évoqués, et les mots qu'il sait faire briller comme des joyaux.

CÉLESTIN DEMBLON

Au Continental, quelques rédacteurs du *Frondeur* font des mots.

LUI, caché derrière une colonne, écoute. Tout à coup, la voix de feu Bobotte I^{er} retentit, claire et vibrante :

— Savez-vous quelle est la reine qui fait le plus aller... ses sujets ?

— ??? fut la réponse unanime.

— Eh, bien parbleu, c'est celle d'Angleterre !

LUI, toujours caché, riait silencieusement.

Il ne devait pas l'oublier.

Huit jours après, IL inaugurait, avec quelques invités, le café Pompéien dont il doit être l'éminent baes.

Au moment où le bouquet du feu d'artifice lançait ses dernières lueurs, il voulut tirer lui aussi une fusée.

— Savez-vous, s'écria-t-il, quelle est la reine qui fait le plus aller ?

— Non, dirent d'une seule voix ses thuriféraires.

— Eh bien, s'écria-t-il triomphant, c'est la reine des Îles britanniques, parbleu !!!

Encore les Impôts

Quelle douche !

Tabacs, cigares, cigarettes, eau de vie, café, cacao ! tout ce qui se grille et se sirote, frappés !

Frappés d'une taxe imposante, peu en rapport avec les petites jouissances qu'ils procraient, avec tant d'innocence, à notre pauvre humanité.

Cependant, à part l'imposition du café, le projet serait démocratique !

La role est plus respectée que le cigare !

Pourquoi n'atteint-on pas le luxe dans ses manifestations les plus évidentes ?

Ainsi le genièvre est souvent un réconfort et une consolation pour l'ouvrier. Il est vrai que de consolations en consolations, on arrive à la prune.

Ce qui fait, qu'en réalité, c'est la prune qui est frappée !

Pourquoi ne pas atteindre tout spécialement ce qui chatouille l'amour propre, ce qui flatte l'orgueil ?

Ainsi les titres nobiliaires !

Ne vaudrait-il pas mieux frapper ceux-ci, que ceux de ville, par exemple, car c'est, en définitive, le consommateur qui en pâtira plus que l'agent de change !

Tous les de — créés depuis 1830 — seraient imposés selon moi. Tous ceux qui, dédaignant le nom de leur père, ont voulu se coller du chevalier ou du baron.

Dieu ! quelle source de revenus !

Et les ventres dépassant quarante centimètres de diamètre — ce qui indique le luxe de la table — et les nez rubiconds, passant du vermillon au brun foncé — et... Et les officiers de la garde-civique, suivant le grade !

Et les dames !

Et les dames, pourquoi ne les imposerait-on pas s. v. p. ?

Toute dame portant une tournure ne dépassant pas vingt centimètres de flèche, paierait autant ; vingt-cinq, autant, etc. Les faux mollets, les faux cheveux, etc.

O la ! la ! je demande à être contrôleur !

Et les avocats ! va-t-on continuer à les laisser vendre leurs paroles sans bourse délier, et ce, sous le prétexte ridicule de sacerdoce !

C'est là une injustice flagrante, contre laquelle nous espérons bien que l'on protestera hautement, lors de la discussion du projet de loi.

Espérons qu'on fera rentrer ces commerçants dans le droit commun et qu'on fera cesser un privilège exorbitant.

Voilà mon système d'impôts.

J'vous l'demande, c'est-y une assiette, ça !

FEU BOBOTTE I^{er}.

Officier et Cordonnier.

De notre garde civique,
Dimanche, un homme avec peine marchait ;
Son officier (une bourrique !) jurait et tempêtait.
Le soldat répondit à l'homme aux épaulettes
« Vous avez tort de vous fâcher,
Mon officier ; avec les souliers que vous faites
Je ne saurais marcher. »

LES GARDES CIVIQUES

DEMANDANT UN MAJOR.

FABLE.

Un beau jour, Mouton quittant
La division d'artillerie,
Babin se mit sur les rangs.
Soit par camaraderie,
Ou bien par plaisanterie,
On le fit passer haut la main.
On rit d'abord. Le lendemain,
On le vit si fanfaron,
Porter le plumet, le plastron,
Que notre gent artilleuse ;
Gent, auprès des majors, peureuse,
Pris peur et se tint coi,
Sans risquer le moindre : pourquoi ?
Celui que l'on croyait être un géant altier,
N'était qu'un charcutier
De qui la gravité fit peur aux batteries,
Lorsqu'un beau jour s'aventurant
A plaisanter ailleurs que dans les brasseries,
On se faisaient les théories,
Elles rigolèrent dans les rangs,
Le gros major ne bougeant,
On vit bientôt les compagnies
Taper sur le gros ventre du major
Celui-ci souffre tout et ne dit rien encor.
De Looz en a bientôt la cervelle rompue.
Donnez-nous, disait-on, major qui se remue.
Le futur général leur conseille un major,
Qui les croque et les mord,
Leur fait, de vrais soldats, endurer le beau sort.
Artilleurs de se plaindre
Et de Looz de leur dire : Eh quoi votre désir
A ses lois croit-il nous astreindre ?

Vous auriez bien mieux fait, parbleu
De rester tranquillement bleus,
Mais n'ayant pas fait il devait vous suffire
Que votre commandant fût débonnaire et doux :
De celui-ci contentez-vous
De peur d'en rencontrer un pire.

CLAPETTE.

LE COURONNEMENT DU TZAR

Aujourd'hui que le correspondant, on ne peut plus spécial, envoyé par nous en Russie, est revenu sain et sauf, nous éprouvons le besoin de donner l'air à quelques réflexions à nous inspirées par le langage des journaux qui se sont occupés de ces monstrueuses festivités.

Rarement on a vu pareil débordement d'hypocrisie. Des journaux qui, ici, font profession de blâmer la religion catholique et ses ridicules pratiques, ont feint d'éprouver le plus grand respect pour les simagrées auxquelles s'est livré l'empereur de Russie, lors du sacre. Ses retraites dans les chapelles, ses jeûnes, ses communions baroques, tout cela a paru splendide aux reporters de l'Indépendance — laquelle rirait fort d'un député catholique belge, faisant le quart de ces momeries.

Le tzar n'a, on le sait, accordé à son peuple aucune mais là, absolument aucune des libertés attendues. Les humbles sujets du potentat moscovite continueront à se demander chaque matin en s'éveillant, s'ils ne seraient pas le soir en route pour la Sibérie. Les journaux libéraux belges, auraient dû assurément blâmer pareille attitude. Eh bien non, les journaux se sont tus, ou ont approuvé. La Gazette de feu Pétrus, entre autres, a dit que si le tzar n'avait accordé aucun droit à son peuple, c'est que probablement celui-ci n'est pas mûr pour la civilisation. La Gazette trouve probablement que ce peuple n'est mûr que pour les cabanons.

Il est vrai que la Gazette ajoute, avec émotion, que le tzar a pleuré en faisant sa prière réglementaire pour le peuple. Voilà la Russie sauvée. L'empereur ne donne pas la moindre constitution, mais il pleurniche. Jolie compensation.

Les journaux de toute nuance ont aussi conté, sans paraître s'en étonner, que l'empereur s'était fait servir à table par les hauts dignitaires de l'empire.

Il faut croire que ces hauts dignitaires ont plus souci des dignités que de la dignité commune aux gens de peu, comme nous, pour se transformer en larbins pour la satisfaction d'un souverain entlé d'orgueil.

Quant à nous, un souverain quelconque nous ordonnerait de le servir à table ou de lui cirer ses bottes, que nous n'hésiterions pas à lui répondre : « Sire, toi-même » et à lui envoyer notre escarpin quelconque part.

Il est vrai que nous ne sommes pas des dignitaires....

CLAPETTE.

SUR LES NOUVEAUX IMPOTS

Que c'est du ciel un beau présent
Que cette liberté dont les Belges sont ivres.
Mais quand j'aurai, pour en jouir gaiment,
Acquitté tout mon contingent,
Me restera-t-il de quoi vivre ?

Joseph se rebiffe.

Le bon Dieu (père), un certain matin, se sentit la tête lourde. Il résolut de déposer pour un instant son rôle d'apparat, et laissa les chérubins, les dominations, les magnificences et autres larbins célestes exécuter leur plain-chant devant son trône vide.

Cette situation d'un Monsieur se prélassant sur un fauteuil doré, tandis qu'on braille autour de lui une musique à porter le diable en terre, lui semblait avoir des points de ressemblance avec celle d'un serin qu'on éduque à grand renfort de serinette; encore le serin est-il, en cela, de beaucoup le mieux partagé.

Le bon Dieu (père) s'attela à sa collection de l'Univers, qu'il avait fort négligée depuis quelque temps.

Au bout de cinq minutes de lecture, il était plongé dans un profond sommeil.

Un fracas épouvantable le réveilla tout à coup.

Devant la céleste alcôve se dressait un individu à l'aspect rébarbatif, aux sourcils hérissés, coiffé de folles mèches, rares et grisonnantes, s'enroulant à une auréole placée de travers.

Le bon Dieu reconnut saint Joseph et fit une moue caractéristique. Il est évident que le père des humains eût préféré une tout

autre visite; saint Joseph prit la parole sans autre formule de politesse :

« Peudant que nous y sommes, Seigneur, parlons peu et parlons bien. Croyez-vous qu'il soit agréable pour un saint de première qualité comme moi, de voir son prestige baisser à vue d'œil ainsi qu'une action Philippique? Cependant, je ne suis pas le premier venu, et l'on ne tient pas plus compte de mes titres qu'il si je m'étais introduit dans le paradis en contrebande.

« Ma femme, la vierge Marie, pour ne pas la nommer, fait une poussière impossible. Elle est en train de vous détrôner, et vous n'en prenez pas plus de souci que s'il s'agissait d'une guigne.

« Au surplus, c'est votre affaire; mais, pour mon compte, j'en suis absolument vexé. En somme, je suis l'homme et le chef de la communauté; or, ma femme s'émancipe et va courir le guilledou.

« On raconte que c'est avec des bergers et des bergères en bas âge; je ne suis pas forcé de le croire. Dans mon histoire, il y a des précédents fâcheux qui doivent me donner à réfléchir. — Nous reviendrons là-dessus.

« Mon plus grand grief, c'est que je suis ridicule; tout le monde se moque de moi; en résumé, c'est votre faute. C'est vous qui avez donné l'exemple.

« Je dis que c'est vous qui avez donné l'exemple et je le répète; c'est vous et votre trinité.

« Car, enfin, vous vous êtes mis à trois pour... procurer un enfant à ma femme. Et vous appelez cela de la morale?... Vous avez écrié que c'était le pigeon; le pigeon a bon dos.

« Il résulte de vos propres déclarations que votre association complète a collaboré à cet événement. Donc, vous en faisiez partie, votre fils avec vous et le pigeon pour sa petite part.

« Et vous croyez que c'est décent, vous, le fils ayant des relations, que je ne qualifie pas, avec sa propre mère? et cela avant sa naissance! La logique? Elle est sortie avec la morale.

« Pour un vieux passionné de vertus, comme vous en avez la prétention, oh bien! c'est du propre! Par-dessus le marché, vous avez fait des commandements par lesquels vous défendez de convoiter la femme du prochain. Ça vous a gêné, parlons-en, quand il s'est agi de porter le trouble dans mon ménage? Pour ma part, je me serais parfaitement passé de vos visites. La charpente marchait un peu, j'aurais mis de l'argent de côté, et j'aurais vécu tranquille, si vous ne m'aviez honoré de votre choix pour me faire porter des ornements frontaux dont je me serais bien passé.

« Je pars de tous ces griefs pour réclamer des dédommagements, et des dédommagements sérieux. Vous avez prodigué toutes vos faveurs à un tas de gens qui ont mené une singulière existence, — votre Salomon, par exemple, c'était votre chéri :

« Celui-là, il s'offrait jusqu'à huit cents femmes à la fois. — Et vos papes? de la jolie clique!

« Du temps de Sodom et de Gomorrhe, vous étiez à cheval sur les principes; vous vous en êtes payé de l'incendie en grand; maintenant, vous êtes ramolli, vos ministres terrestres peuvent faire les quatre cents coups, ce n'est pas vous qui vous en scandalisez.

« Voilà donc ce que je veux; je désire avant tout que mon épouse reste à la maison. Mon fils et le vôtre, — puisque nous sommes associés de ce côté-là, — est complètement fini. N'en parlons plus. Il n'est pas remuant, et les désagréments qu'il a eus jadis sur terre ne le disposent pas à y retourner.

« Quant à vous, vous n'avez plus besoin que de votre retraite. Lorsqu'il s'est agi de créer la terre, vous avez eu six jours d'énergie, vous vous êtes reposé le septième. Ce fameux septième jour dure encore. Votre pigeon, laissez-le au colombier. Si nous trouvons à l'utiliser, nous nous en servirons, quoiqu'il soit bien déplumé.

« Il vous faut un saint à poigne, un saint qui ne tergiverse pas. La marée des mauvaises passions monte à vue d'œil.

« Vos fondés de pouvoir ont fait tant de bêtises que votre culte est à vau-l'eau.

« Vous avez laissé la bride sur le cou à ma femme, c'est à elle que nous devons nos plus belles déconvenues. On se moque de nous, on nous chausonne; les journaux mal pensants, publient des indiscretions regrettables sur le céleste séjour.

« On nous traite de crétiens, de gâteaux, d'idiot, et ce sont les plus polis. Il faut donc que vous repassiez vos pouvoirs à un mandataire à poil. Ce mandataire, ce sera moi, vous ne pouvez vous y refuser.

« Je m'en vas remettre la chose sur pied. Aussi, ai-je l'intention de faire quelques apparitions entrelardées de miracles. Je me suis commandé un complet tout neuf, avec des chamarrures, c'est d'un coquet!... je ne vous dis que cela. J'ai fait revenir ma palme.

« Malheureusement, vous m'avez fabriqué une fichue physionomie.

« Pendant que vous y étiez, vous auriez pu me confectionner un physique engageant; cela ne m'eût pas nui auprès des femmes. Je serai obligé de me rattraper par la grâce et la gentillesse; heureusement que c'est là mon fort.

« Quant aux intrigants qui nous jettent des bâtons dans les roues, donnez-moi la haute main, et j'y mettrai bon ordre. Nous avons heureusement les jésuites pour nous.

« Les jésuites ont du bon. Un peu soute-

nus, ils feront des merveilles. Ils travaillent fermement à l'habrutiement de l'espèce humaine, et réussissent complètement, à ce point de vue, les élèves qu'on leur confie. Ils m'ont nommé président d'une confrérie de jeunes apprentis. Mais je ne veux pas m'en tenir là. Ce n'est pas une raison, parce que j'ai appartenu au bâtiment, pour que je me confine dans les basses classes.

« Je veux, au contraire, prendre la haute direction du mouvement religieux. Avant peu, vous en verrez de belles. Je vais organiser un culte à saint Joseph qui ne sera pas payé des vers. Pèlerinages, adorations, guérisons miraculeuses, vente d'eaux bénites, rien n'y manquera. Le culte de la Vierge a eu du bon, mais c'est bien anodin. Vous verrez ce que je ferai avec mes adorateurs.

« Votre intérêt bien compris est donc de me laisser carte blanche. Songez que vous êtes démodé au possible. On a beau vous appeler Jéhovah, Sabaoth, le Grand-Tout; en somme, vous êtes un antique, et votre temple sera bientôt une boutique de curiosités.

« Nous avons eu notre beau temps à l'époque de l'inquisition, voilà mon idéal! Je rêve des exécutions grandioses de librepenseurs. Malgré l'enchérissement du bois de chauffage, je veux de formidables bûchers où nous grillerons en musique les bataillons de nos détracteurs. L'excommunication, voyez-vous, c'est de l'eau sucrée.

« Excommunier un journaliste, c'est nous couvrir de ridicule; tandis que le brûler avec des raffinements, au son d'un Gloria in excelsis chanté en faux-bourdon. Voilà qui serait profitable à la Foi. Pour ces petites fêtes, on pourra utiliser le charbon de terre, qui n'était pas suffisamment connu du temps des dominicains. Il y a là une idée à creuser.

« Ainsi, c'est dit, n'est-ce pas, Majesté adorable? Vous me nommez premier ministre, président du conseil? Vous n'avez que ce parti à prendre, prenez-le au moins galamment.

« Et le bon Dieu (père), ahuri par cette verbeuse éloquence, répondit d'un ton résigné :

« Je croyais que la série des bêtises à faire était épuisée, tu veux en essayer de nouvelles? Vas-y, Joseph, vas-y, mon garçon. Mais, je t'avertis, dispense-moi de me raser à l'avenir, car je suis tellement écœuré de tout cela, que j'ai des envies folles de vous flanquer à tous ma démission par le nez. »

GEORGE MOYNET.

RÉGATES

Demain auront lieu, à Liège, les régates organisées par le Sport nautique de la Meuse.

On connaît les succès remportés par les canotiers liégeois aux régates de Louvain.

Les équipiers du Sport ont été premiers en gigs à deux et à quatre avirons et en skiff. Ceux de l'Union nautique sont arrivés troisièmes dans les mêmes courses.

Aux courses de demain, nous pensons que les canotiers de l'Union nautique pourraient bien avancer d'un cran au moins, et arriver bons seconds dans la course en quatre et en skiff.

Le Sport arrivera probablement premier en gigs à six.

En tous cas, on peut être certain que ce sont les Liégeois qui remporteront les plus grands succès.

INFANTICIDES

« False as water! Perfide comme l'onde! » dit Shakespeare en parlant des dames. Vérité que le roi François I^{er} a, de son côté, exprimée en ces mirliques vers :

Souvent femme varie;
Bien fol est qui s'y fie...

Mais il y a quelque chose de plus inconstant, plus variable, plus ondoyant et plus divers que le cœur de la femme :

C'est l'opinion du jury.

Pendant un certain temps, le jury rend toujours même verdict en matière semblable. Il semble qu'il ait adopté une façon de voir, — qu'il applique une théorie, — suivre un système. Puis, un beau jour, la même question se représente, et le verdict est différent. Le jury rend un jugement contraire à ses jugements précédents. On dirait que c'est une affaire, non de principe, mais de mode.

Telle est la conduite du jury dans la question de l'infanticide.

Naguère, il acquittait presque invariablement les filles qui tuaient leurs enfants — de quelques circonstances que le crime fût entouré. C'est ainsi que nous avons eu à enregistrer l'acquiescement de Maria Gauché, l'acquiescement d'Hortense Saccaria, celui de Maria Baldi qui avait coupé son enfant en morceaux, — celui de Joséphine Ruby qui

avait tué son petit en lui écrasant la tête sur le plancher, et maints autres verdicts semblables.

Il semblait y avoir chez les jurés un parti-pris d'indulgence vis-à-vis des filles-mères infanticides. Ce parti-pris du jury répondait au sentiment public :

« La séduction n'étant point punie — la recherche de la paternité étant interdite — aucune responsabilité ne peut incomber aux filles qui tuent leurs enfants. Leur état physique, leur état moral, la situation qui leur est faite par la loi, par la société, les soustraient à tout châtement... »

On était arrivé à comprendre cela. Et, chaque fois qu'on lui amenait une infanticide, le jury proclamait cette théorie — en acquittant.

Aujourd'hui, changement de méthode. Autre mandoline. Plus de pitié: la rigueur. L'indulgence remplacée par la sévérité. Il vient d'y avoir une série d'infanticide, — condamnés.

La cour d'assises de Meurthe-et-Moselle a frappé de quinze ans de travaux forcés Louise Schléder, qui a eu trois enfants, en 1879, 80 et 82 et les a étouffés.

La cour d'assises de la Seine a condamné à cinq ans de travaux forcés Marie Charrier qui avait étouffé son enfant, et à sept ans de réclusion Françoise Beurel, qui avait noyé le sien.

La cour d'assises de la Marne a infligé cinq ans à une fille Jacquet qui avait enterré son enfant encore vivant, et la cour d'assises du Cantal a frappé de la même peine une femme Linards, qui s'était contentée d'étrangler son nouveau-né.

On le voit — virement complet.

Espère-t-on que ces condamnations diminueront à l'avenir le nombre des infanticides? Croit-on que ces « salutaires exemples » — comme disent les organes du ministère public — donneront désormais à réfléchir aux filles qui seront sur le point de tuer leurs enfants? Pour notre part, nous ne le pensons pas. D'abord, les filles réfléchissent peu, au moment de supprimer les nouveaux-nés. Ensuite les infanticides résultent de la situation des filles-mères. Les condamnations qui viennent d'être prononcées, ne modifiant pas cette situation, n'en modifieront point les résultats.

Pour modifier l'effet, modifiez la cause. Pour modifier les résultats, c'est la situation qu'il s'agit de faire modifier. Et pour cela, à notre sens, l'acquiescement systématique, ne se préoccupant nullement des circonstances (fussent-elles atroces) de la cause — était préférable à d'inutiles pénalités.

C'est en disant, lorsqu'il s'agit de juger une infanticide :

« Si la recherche de la paternité était permise, — si ceux qui font les enfants assumaient une responsabilité, devaient aux mères assistance, — cet enfant n'aurait peut-être pas été tué par cette femme. Ce n'est pas elle seule qui a commis le meurtre, c'est aussi l'inconnu, le père; c'est aussi la Loi. — Un seul coupable ne doit pas payer pour plusieurs : je ne condamnerai pas cette femme... »

Ce n'est qu'en disant et répétant cela et refusant de punir, que le jury pourrait arriver à émouvoir l'impassibilité des législateurs, qui continuent de contempler d'un œil sec la pyramide, sans cesse croissante, des petits cadavres.

GRAMONT.

A partir de Lundi 4 Juin demandez

La Liberté

Organe de la politique progressiste

Un numéro : 5 centimes

En vente à Liège :

A bas le Charlatanisme

PAR

UN AMI DE LA RAISON

Un exemplaire : 25 centimes.

BREMKEN BITTER

Au Vin de Malaga

LE MEILLEUR DES DIGESTIFS ET APÉRITIFS

J. BREMKEN FILS

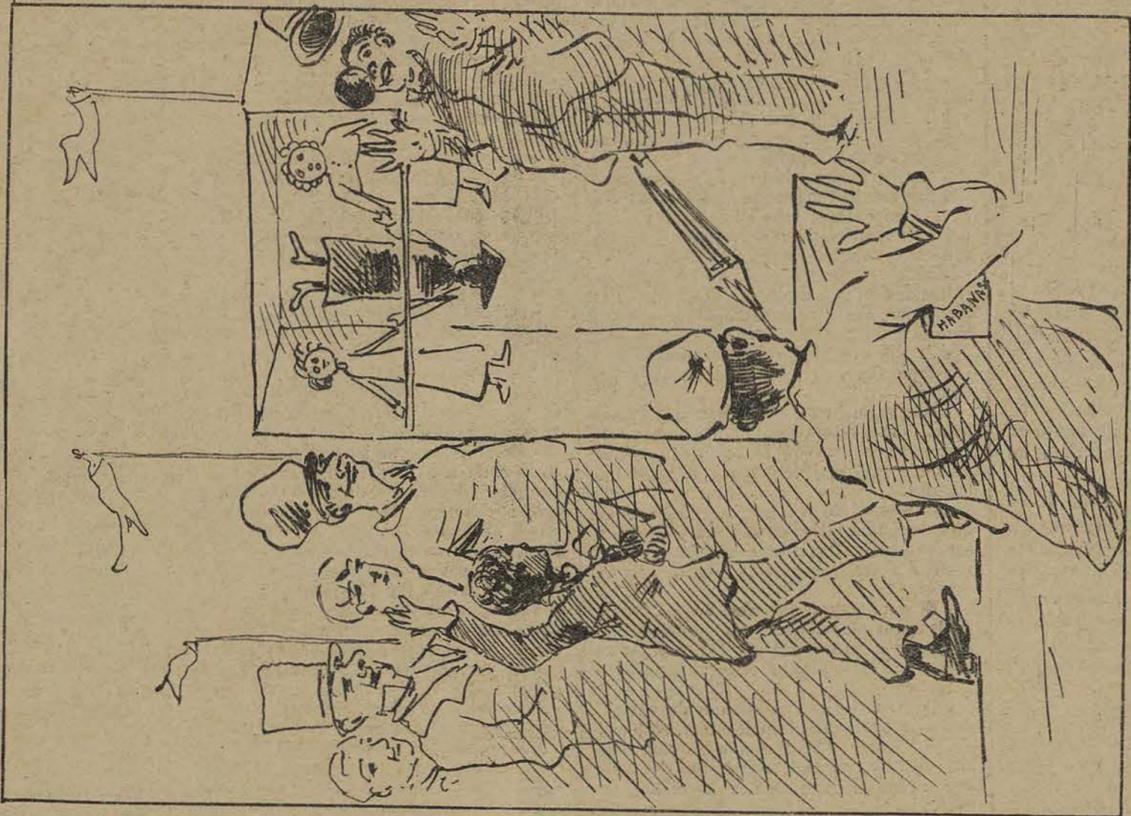
RUE SURLIET, 23 LIÈGE

Liège — Imp. Em. PIERRE et frère, r. de l'Étuve, 12.

LA FETE



Se sont dans quelques... mais...
je ne le dirai pas



Homme? au plus adroit.